



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**CHS-CT DU 24 MARS 2015  
DECLARATION LIMINAIRE**

Madame la Présidente,

Depuis notre précédente rencontre au sein de cette même instance le 3 novembre 2014, de nouvelles suppressions d'emplois ont encore été appliquées tant au niveau national que local, poursuivant ainsi une stratégie systématique de destruction des effectifs à la DGFIP.

A n'en pas douter, la poursuite d'une telle politique ne manquera pas de générer encore plus de souffrance au travail pour bon nombre de nos collègues déjà au bord de la rupture.

A ce titre, faut il vous rappeler Madame la Présidente, l'enquête semestrielle de septembre 2014 de l'observatoire interne IPSOS, qui révélait que 72% des agents de la DGFIP faisaient le constat d'une dégradation de leurs conditions de travail?

Beaucoup de collègues souffrent à tous les niveaux, et désormais ils portent directement sur eux la charge des politiques dogmatiques de réduction des emplois publics. Pour **FO DGFIP** c'est injuste et inacceptable !!

Face à cela, l'Administration, semble t il émue des conséquences de ces politiques dogmatiques, à imaginé des dispositifs censés améliorer les conditions de vie au travail, mais force est de constater que ces mesures ont essentiellement consisté à élaborer un catalogue d'outils de recensement du mal être des agents.

Quant aux évolutions relatives aux CHS-CT qui auraient pu contribuer à améliorer les conditions de travail des agents sur le terrain, en l'absence de volonté politique, elles n'ont pas plus permis de produire des résultats concrets.

Madame la Présidente, alors que nous allons ouvrir une nouvelle mandature au sein du CHS-CT du Finistère, les représentants **FO DGFIP29** tenaient à vous rappeler leurs positions, et notamment le fait que pour nous, la question des moyens humains et

budgétaires ne peut être déconnectée des sujets touchant aux conditions de travail de nos collègues.

**FO DGFIP** rappelle ici que sa Fédération de Fonctionnaires a rejeté le projet d'accord cadre sur la qualité de vie au travail, accord déconnecté de la réalité du terrain qui n'a pas pris en compte les paramètres négatifs ayant dégradé les conditions de travail ces dernières années.

Madame la Présidente, lors des trois ans écoulés les représentants **FO DGFIP29** n'ont pas manqué de vous rappeler régulièrement les obligations réglementaires qui incombent à votre Direction, sur les questions de santé, de sécurité et de conditions de travail, notamment par nos demandes répétées de communication de tous les éléments nécessaires au travail des délégués dans cette instance départementale.

Sur le sujet des missions extérieures dévolues aux CHS-CT, nous avons pu aussi après de nombreuses discussions, obtenir la mise en place de programmes de visite ayant permis d'analyser de nombreuses configuration de travail, dans le but d'identifier les risques ou dérives en matière de Santé, Sécurité et condition de travail.

Le sujet des crédits en CHS-CT a été aussi pendant la précédente mandature un sujet de discussion et parfois de désaccord, et nous avons toujours rappeler que pour nous la dotation budgétaire allouée au CHS-CT n'a pas vocation à pallier aux insuffisances de vos crédits directionnels.

Madame la Présidente, ces points de vigilances que nous avons constamment exercé ces trois dernières années, nous continuerons à vous les rappeler, afin que cette instance puisse travailler dans le cadre fixé par les engagements ministériels, et que la meilleure lisibilité puisse nous être donné pour exercer au mieux notre mandat.

Concernant cette réunion d'aujourd'hui qui se tient dans le cadre d'une nouvelle mandature issue des élections professionnelles du 4 décembre 2014, nous déplorons à nouveau que les documents transmis en amont ne nous permettent pas de disposer de tous les éléments pour exercer notre mandat correctement.

Dans le même temps, nous constatons que certaines opérations inscrites dans vos propositions d'action 2015 semblent déjà mises en œuvre, alors même que l'avis du Comité n'a pas été donné !

Nous reviendrons en séance sur cette tentative de passage en force et ces dysfonctionnements, qui selon nous augurent mal du dialogue social à venir dans cette instance.